



# Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

|        |                   |
|--------|-------------------|
| R<br>M |                   |
|        | <b>*20038529*</b> |

|                                                         |        |
|---------------------------------------------------------|--------|
| Déposé au greffe du Tribunal<br>de l'entreprise d'Eupen |        |
| 24 FEV. 2020                                            |        |
| po/<br>le Greffier                                      | Greffe |

MONITEUR BELGE  
04-03-2020  
BELGISCH STAATSBLAD

N° d'entreprise : **0402 316 705**

Nom

(en entier) : **Les Autobus Blaise**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **John Cockerillstrasse 17, 4780 Saint Vith**

**Objet de l'acte : Nomination du président de l'organe d'administration - Attribution pouvoir spécial**

Extrait du procès-verbal de l'organe d'administration du 10 février 2020:

1. L'organe d'administration décide de nommer Essoral SPRL, ayant son siège social à Hertoginstraat 98, 2300 Turnhout, représentée par son représentant permanent Mr Joris Larosse, en tant que président de l'organe d'administration à partir du 1er février 2020.

2. L'assemblée décide de conférer à Mr. Tim Baart, Mr. Wouter D'herde, Mr. Bert Verhoeven et Mme Hilde Tobback, respectivement avocats et employée à Deloitte Legal - Lawyers, ayant son siège à Luchthaven Brussel Nationaal 1J, 1930 Zaventem, une procuration spéciale afin de publier les décisions prises par les administrateurs aux annexes du Moniteur belge, au Banque Carrefour des Entreprises et au Registre du personnes Morales ainsi que signer tous les documents nécessaires.

Pour extrait conforme,

Bert Verhoeven,  
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/03/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).